Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 22/10/2024 DECISION N° 20241022_B_127

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET

Était absent : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Bâtiments - Voiries - SIG:

Objet : Avenant n°1 au marché Programme de voirie d'intérêt intercommunal 2024

Le Bureau,

N° 20241022_B_127

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'avenant n°1 au marché Programme de voirie d'intérêt intercommunal 2024 portant sur le transfert de siège social de l'entreprise BORNE TRAVAUX PUBLICS sans incidence financière,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 22 octobre 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241022-20241022_B_127-AU Reçu le 13/01/2025